

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## ZEP FORMULA 50\_210L

Version 5.1

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 04/28/2025

### SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom de la matière : ZEP FORMULA 50\_210L

Numéro de la matière : 85976C

#### Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : Zep Inc.

Adresse : 11627 - 178 Street  
Edmonton, Alberta T5S 1N6  
Canada

Téléphone : Services de conformité - 877-428-9937

#### Numéros d'appel d'urgence

Pour toute information sur la fiche technique : Services de conformité - 877-428-9937

Pour toute urgence médicale : Numéro gratuit 877-541-2016 - Tous les appels sont enregistrés

Pour toute urgence liée au transport : CHEMTREC: 800-424-9300 - Tous les appels sont enregistrés.

#### Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

---

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Aperçu des urgences

Aspect	liquide
Couleur	clair, bleu foncé
Odeur	légère

#### Classification SGH

Corrosion cutanée : Catégorie 1

Lésions oculaires graves : Catégorie 1

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée (Inhalation) : Catégorie 2

#### Éléments d'étiquetage SGH



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## ZEP FORMULA 50\_210L

Version 5.1

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 04/28/2025

Pictogrammes de danger	:	 
		Danger pour la santé      Corrosion
Mention d'avertissement	:	Danger
Mentions de danger	:	H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.
Conseils de prudence	:	<b>Prévention:</b> P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation. P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. <b>Intervention:</b> P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. P304 + P340 + P310 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. P314 Consulter un médecin en cas de malaise. P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. <b>Élimination:</b> P501 Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

### SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

#### Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS	Concentration [%]
2-butoxyéthanol	111-76-2	>= 1 - < 5
métasilicate de disodium	6834-92-0	>= 1 - < 5
éthylenediaminetétraacétate de tétrasodium	64-02-8	>= 1 - < 5
acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16	68584-22-5	>= 1 - < 5

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## ZEP FORMULA 50\_210L

Version 5.1

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 04/28/2025

---

### SECTION 4. PREMIERS SECOURS

- Conseils généraux : Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Un traitement médical immédiat est nécessaire car les effets corrosifs cutanés non traités donnent des blessures qui guérissent lentement et difficilement.  
Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.  
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous les paupières. Pendant au moins 15 minutes.  
Enlever les lentilles de contact.  
Protéger l'oeil intact.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.  
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Les effets sont immédiats et retardés.  
Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration, durée de contact).  
Les symptômes peuvent inclure boursoufflure, irritation, brûlures et douleur.  
Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
Voir tous les dangers potentiels en section 2 de la FDS.
- Avis aux médecins : Traiter les symptômes. Les symptômes peuvent être retardés.
- 

### SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction appropriés : Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
- Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
- Produits de combustion dangereux : Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Monoxyde de carbone  
Fumée  
Composés du phosphore
-

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## ZEP FORMULA 50\_210L

Version 5.1

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 04/28/2025

Méthodes spécifiques d'extinction	: Oxydes de soufre Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
Information supplémentaire	: Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
Équipements de protection particuliers des pompiers	: Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	: Utiliser un équipement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate.
Précautions pour la protection de l'environnement	: Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	: Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

### SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Conseils pour une manipulation sans danger	: Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Conditions de stockage sûres	: Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
Matières à éviter	: Pas de matières à signaler spécialement.

### SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
2-butoxyéthanol	111-76-2	TWA	20 ppm 97 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		TWA	20 ppm	CA BC OEL
		VEMP	20 ppm	CA QC OEL

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## ZEP FORMULA 50\_210L

Version 5.1

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 04/28/2025

			97 mg/m <sup>3</sup>	
		TWA	20 ppm	ACGIH

### Valeurs limites biologiques d'exposition au poste de travail

Composants	No.-CAS	Paramètres de contrôle	Échantillon biologique	Heure d'échantillonnage	Concentration admissible	Base
2-BUTOXYETHANOL	111-76-2	Acide butoxyacétique (BAA)	Urine	À fin du travail (dès que possible après que l'exposition ait cessé)	200 mg/g créatinine	ACGIH BEI

**Mesures d'ordre technique** : ventilation efficace dans toutes les zones de traitement

### Équipement de protection individuelle

**Protection respiratoire** : Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives d'exposition.

**Protection des mains**  
**Matériel** : Gants de protection

**Remarques** : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

**Protection des yeux** : Il doit y avoir accès à de l'eau propre pour se rincer les yeux. Parmi les options : postes ou douches pour se rincer les yeux ou flacons rince-œil contenant de l'eau pure.

Lunettes de sécurité  
Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.

**Protection de la peau et du corps** : Vêtements étanches  
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

**Mesures d'hygiène** : Pratiques générales d'hygiène industrielle.

---

## SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**Aspect** : liquide

**Couleur** : clair, bleu foncé

**Odeur** : légère

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## ZEP FORMULA 50\_210L

Version 5.1

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 04/28/2025

Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: > 13
Point de fusion/point de congélation	: Donnée non disponible
Point d'ébullition	: 104.44 °C
Point d'éclair	: ne forme pas d'étincelles
Taux d'évaporation	: 1
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: non déterminé
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité	: 1.058 g/cm <sup>3</sup>
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	: non déterminé
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité	
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible

---

### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	: Stable
Stabilité chimique	: Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	: Stable dans les conditions recommandées de stockage. Pas de dangers particuliers à signaler.
Conditions à éviter	: Donnée non disponible
Matières incompatibles	: Acides Oxydants
Produits de décomposition dangereux	: Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NO <sub>x</sub> )

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## ZEP FORMULA 50\_210L

Version 5.1

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 04/28/2025

### SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### Effets potentiels sur la santé

Condition médicale aggravée : Aucun(e) à notre connaissance.

Symptômes d'une surexposition : Les effets sont immédiats et retardés.  
Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration, durée de contact).  
Les symptômes peuvent inclure boursoufflure, irritation, brûlures et douleur.  
Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
Voir tous les dangers potentiels en section 2 de la FDS.  
Traiter les symptômes. Les symptômes peuvent être retardés.

#### Cancérogénicité:

##### IARC

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

##### ACGIH

Carcinogène confirmé chez les animaux dont l'incidence est inconnue chez les humains

2-butoxyéthanol

111-76-2

#### Toxicité aiguë

##### Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë : > 40 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: vapeur  
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

##### Composants:

##### **2-butoxyéthanol:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral Rat: 880 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal Lapin: 1,060 mg/kg

##### **métasilicate de disodium:**

Toxicité aiguë par voie : DL50 Rat: 1,153 mg/kg

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## ZEP FORMULA 50\_210L

Version 5.1

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 04/28/2025

---

orale

### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Donnée non disponible

### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Donnée non disponible

### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Donnée non disponible

### **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Donnée non disponible

### **Cancérogénicité**

Donnée non disponible

### **Toxicité pour la reproduction**

Donnée non disponible

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Donnée non disponible

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

#### **Composants:**

**éthylenediaminetétraacétate de tétrasodium:**

Voies d'exposition: Inhalation

Evaluation: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

### **Toxicité par aspiration**

Donnée non disponible

### **Information supplémentaire**

#### **Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

---

## **SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

### **Écotoxicité**

Donnée non disponible

### **Persistance et dégradabilité**

Donnée non disponible

### **Potentiel de bioaccumulation**

#### **Produit:**



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## ZEP FORMULA 50\_210L

Version 5.1

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 04/28/2025

Coefficient de partage: n- : Remarques: Donnée non disponible  
octanol/eau

### Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

### Autres effets néfastes

Donnée non disponible

#### Produit:

Information écologique : Donnée non disponible  
supplémentaire

---

## SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Ne pas jeter les déchets à l'égout.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.  
Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés : Vider les restes.  
Éliminer comme produit non utilisé.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.

---

## SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transportation Regulation (TDG) / Règlement Pour Le Transport (TMD): (Canada):  
PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES DANGEREUSES

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IMDG (Vessel):  
PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES DANGEREUSES

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IATA (Cargo Air):  
PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES DANGEREUSES

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IATA (Passenger Air):  
PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES DANGEREUSES

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: 49 CFR (USA):  
PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## ZEP FORMULA 50\_210L

Version 5.1

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 04/28/2025

DANGEREUSES

Ce produit, tel que livré au consommateur, est conforme aux exigences d'emballage pour l'expédition par transport routier en vertu de la réglementation canadienne sur le Transport des marchandises dangereuses. Les autres classifications relatives au transport indiquées ci-dessus le sont uniquement à titre de référence et ne garantissent pas que l'emballage convient à l'expédition du produit en vertu de ces autres réglementations du transport.

### SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Ce produit a été classifié conformément aux critères de risque du RPD et la FS contient tous les renseignements qu'exige le RPD

#### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

**LIS** Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS  
**TSCA** Dans l'inventaire TSCA

Pour de plus amples renseignements sur le type de notification exigé pour d'autres régions, veuillez communiquer avec le groupe réglementaire du fabricant.

#### Légende applicable aux acronymes d'inventaire et aux zones de validité :

TSCA (USA), LIS (Canada), LES (Canada)

### SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

WHMIS - GHS information sur l'étiquette:

Pictogrammes de danger :



Danger pour la santé

Corrosion

Mention d'avertissement :  
Mentions de danger :

**Danger:**  
Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.

Conseils de prudence :

**Prévention:** Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. Se laver la peau soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
**Intervention:** EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. EN CAS

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## ZEP FORMULA 50\_210L

Version 5.1

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 04/28/2025

DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Consulter un médecin en cas de malaise. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

**Élimination:** Éliminer le contenu/réceptacle dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Version:	5.1
Date de révision:	10/01/2023
Date d'impression:	04/28/2025

Nous croyons que les présentes affirmations, informations techniques et recommandations sont fiables, mais elles sont fournies sans garantie d'aucune sorte. Les informations de ce document s'appliquent à ce composant spécifique tel que fourni. Elles peuvent ne pas être valides pour ce matériel si celui-ci est utilisé en combinaison avec n'importe quel autre composant. Il incombe à l'utilisateur de mener ses propres recherches pour déterminer la pertinence et l'applicabilité des informations fournies dans le cadre de ses besoins particuliers. La présente fiche technique a été élaborée par l'organisme des services de conformité désigné pour ce fabricant, fournisseur ou distributeur.